

# L'actualité en bref

## Dégâts occasionnés par les inondations : signalez vous !



Suite aux précipitations importantes de ces derniers jours et plus particulièrement des inondations, la Chambre d'agriculture du Gers recense les dégâts éventuels supportés par les exploitations agricoles.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous communiquer ces informations accompagnées de photos, par mail à [isp@gers.chambagri.fr](mailto:isp@gers.chambagri.fr)